



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00933

Numéro SIREN : 429 084 502

Nom ou dénomination : SEGECO AUDIT RHONE-ALPES

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2016 sous le numéro de dépôt A2016/021616

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

21616
LYON

Dénomination :

SEGECO AUDIT RHONE-ALPES

Adresse :

170 boulevard de Stalingrad 69006 Lyon -FRANCE-

n° de gestion :

2000B00933

n° d'identification :

429 084 502

n° de dépôt :

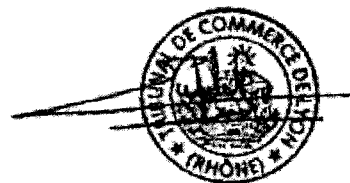
A2016/021616

Date du dépôt :

04/08/2016

Pièce :

Rapport du commissaire à la scission du
17/07/2016



4759456

HERMITAGE AUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

INSCRITE A LA COMPAGNIE DE RIOM

« SODEX AUDIT »

*Société par action simplifiée
au capital de 190.000 Euros*

170 Boulevard de Stalingrad
69006 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA SCISSION

sur la valeur des apports effectués par la
société « SODEX AUDIT » aux sociétés
« SEGECO » et « SEGECO AUDIT RHÔNE ALPES »
(Articles L 236-10 et L 225-147 du Code de Commerce)

SCISSION DE LA SAS « SODEX AUDIT »

Société par actions simplifiée
au capital de 150.000 Euros

R.C.S. LE PUY B 441 901 592 – Code APE : 6920Z

Téléphone : 04.71.03.78.81 - Télécopie : 04.71.03.78.81

Siège Social :

1 Place aux Laines
43 000 LE PUY-EN-VELAY

Rapport du commissaire à la scission de la société **« SODEX AUDIT » sur la valeur des apports** **effectués aux sociétés**

« SEGECO » et « SEGECO AUDIT RHÔNE-ALPES »

Mesdames, Messieurs les actionnaires des sociétés SEGECO, SEGECO AUDIT RHÔNE-ALPES, et SODEX AUDIT

En exécution de la mission qui nous a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de LE PUY-EN-VELAY en date **25 mai 2016** concernant la fusion **par voie d'absorption de la société FIALP-G.HUGUES par la société SEGECO, nous avons établi le présent** rapport prévu par l'article 236-10 du Code de commerce :

L'actif net apporté a été arrêté dans le projet de fusion signé par les représentants des sociétés concernées en date du **6 juillet 2016**.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées, d'une part, à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre par la société absorbante augmentée de la prime d'émission, d'autre part, à apprécier les avantages particuliers stipulés.

Le présent rapport comprend 3 parties :

PARTIE 1 : PRESENTATION DE L'OPERATION DE SCISSION

PARTIE II : NATURE ET EVALUATION DES APPORTS

PARTIE III : DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

PARTIE I : PRESENTATION DE L'OPERATION DE SCISSION

11 – PRESENTATION DE L'OPERATION

111 – SOCIETES CONCERNEES

111a - SEGECO – SOCIETE D'EXPERTISE ET DE GESTION COMPTABLE (première société bénéficiaire de la scission absorbant l'activité expertise-comptable)

La Société SEGECO a pour objet l'exercice des professions d'expert-comptable et de commissariat aux comptes mais elle n'exerce que la profession d'expert-comptable.

Elle a été constituée en date au Puy en Velay le 29 Janvier 1973.

Elle a adopté à compter du 1er Janvier 1978, la forme de Société Anonyme, suivant une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 31 Janvier 1978.

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 Décembre 1978, elle est devenue une Société Anonyme reconnue par l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 Juin 1991, elle a étendu son objet social afin de pouvoir exercer la profession de Commissaire aux Comptes.

Elle a adopté à compter du 10 Juin 2002 la forme de Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée, suivant une décision unanime de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 10 Juin 2002.

Elle a réadopté à compter du 19 Février 2003 la forme de Société Anonyme, suivant une décision unanime de l'Assemblée Générale Mixte des associés du 19 Février 2003.

Sa durée expire le 08 Mai 2063.

Son capital s'élève à la somme de 8.011.889 €, divisé en 348.343 actions de 23 € chacune, toutes de même catégorie, libérées intégralement.

111 b - SEGECO AUDIT RHÔNE-ALPES (seconde société bénéficiaire de la scission absorbant l'activité de commissariat aux comptes)

La Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES a pour objet l'exercice des professions d'expert-comptable et de commissariat aux comptes mais elle n'exerce que la profession de commissaire aux comptes.

Elle a été constituée sous forme de Société Anonyme en date à LYON le 13 décembre 1999. Elle a été transformée en SAS suivant délibération des associés en date du 23 janvier 2014, avec effet le même jour.

Sa durée expire le 20 Mars 2099.

Son capital s'élève à la somme de 1.171.490 €, divisé en 117.149 actions de 10 € chacune, toutes de même catégorie, libérées intégralement.

111 c - SODEX AUDIT (société scindée)

La Société SODEX AUDIT a pour objet, ainsi qu'il résulte de l'article 2 de ses statuts, l'exercice des activités d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

Elle exploite les branches suivantes :

- exercice de la profession d'expert-comptable
- exercice de la profession de commissariat aux comptes

Elle a été constituée sous forme de SARL en date du 23 juin 2006.

Elle a adopté la forme de société par actions simplifiée suivant une décision unanime de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés du 13 juillet 2007.

Sa durée expire le 12 juillet 2105 en fin de journée.

Son capital s'élève à la somme de 190.000 €, divisé en 190.000 actions de 1 € chacune, toutes de même catégorie, libérées intégralement.

111 d- Liens entre les deux sociétés

. LIENS EN CAPITAL :

- Les Sociétés scindée et bénéficiaires ne détiennent aucune participation dans le capital de l'une ou des autres.

- Il est précisé que la Société SEGEPRO (Société par Actions Simplifiée au capital de 8.746.066 €, - siège social : Z.I – 12 Avenue de Coubon – 43700 BRIVES CHARENSAC - RCS LE PUY EN VELAY 443 416 912) détient la majorité du capital des Sociétés SODEX AUDIT, SEGECO et SEGECO AUDIT RHONE-ALPES

. DIRIGEANTS COMMUNS

Monsieur Jean-Loup ROGE, Président de la Société SODEX AUDIT, est également Président Directeur Général de la Société SEGECO et Président de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES.

111 e - Informations complémentaires

Les Sociétés SODEX AUDIT, SEGECO et SEGECO AUDIT RHONE ALPES ne font pas appel public à l'épargne et n'ont pas émis de parts bénéficiaires ou d'obligations

112 - MOTIFS ET BUTS DE LA SCISSION

La Société SODEX AUDIT est une société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, implantée dans la région valentinoise.

La Société SEGECO est une société d'expertise comptable implantée en Auvergne (Haute-Loire, Puy de Dôme, Allier) et en Rhône-Alpes (Rhône, Loire, Isère, Haute-Savoie, Savoie).

La Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES est une société de commissariat aux comptes, implantée dans la région Rhône-Alpes.

La Société SEGEPRO est Associé majoritaire des Sociétés SODEX AUDIT, SEGECO et SEGECO AUDIT RHONE ALPES.

La Société SEGEPRO, Associé majoritaire des Sociétés SEGECO et SEGECO AUDIT RHONE-ALPES, a acquis, en janvier 2016, la totalité du capital de la Société SODEX AUDIT.

La scission est l'aboutissement du rapprochement du « groupe SEGEPRO » et de la Société SODEX AUDIT. Elle permettra d'intégrer la branche d'activité d'expertise comptable de la Société SODEX AUDIT dans la Société SEGECO CONSULTING, la filiale d'expertise comptable du groupe de la Société SEGEPRO et la branche d'activité de commissariat aux comptes dans la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES, la filiale de commissariat aux comptes pour la région RHONE ALPES du groupe de la Société SEGEPRO.

Les motifs et buts qui ont incité la Société SODEX AUDIT et les Sociétés SEGECO et SEGECO AUDIT RHONE ALPES à envisager cette scission sont les suivants :

- séparation complète des activités d'expertise comptable et de commissariat aux comptes afin de permettre :

- . une sécurité juridique et financière accrue par rapport aux responsabilités de la profession de commissariat aux comptes,
- . une meilleure couverture en terme d'assurances,
- . d'accroître la professionnalisation des équipes
- . d'améliorer l'organisation technique des activités des deux Sociétés,
- . d'améliorer la communication externe tournée vers nos clients et partenaires,

et ce, dans le cadre général de l'évolution des réglementations professionnelles,

- simplification de la structure administrative et juridique du groupe,

- amélioration, simplification et harmonisation de l'organisation administrative et juridique du groupe,

- amélioration, simplification et harmonisation de la gestion des sociétés et de la gestion interne du groupe,

- amélioration des services rendus à la clientèle,

- amélioration de la rentabilité de l'ensemble.

De plus, il faut ajouter que dans les faits, l'intégration progressive de la Société SODEX AUDIT avec les Sociétés SEGECO et SEGECO AUDIT RHONE ALPES a commencé. En effet, les collaborateurs des deux Sociétés travaillent en collaboration pour les clients et les Sociétés ont commencé à harmoniser leurs méthodes et outils de travail et la direction. Les « services support » du «groupe SEGEPRO » participent à cette harmonisation et la Société SEGEPRO exerce son rôle de holding animatrice.

113 – DESCRIPTION DES BRANCHES APPORTEES

- **apport à la Société SEGECO de la branche d'activité complète et autonome d'exercice de la profession d'expertise comptable** exploitée au sein de la Société scindée dans son établissement principal sis GUILHERAND-GRANGES (07500) – 68 Rue Marc Seguin ; il est ici précisé qu'à cette branche d'activité, ont été intégrées :

. les activités en droit des affaires qui, au regard de la réglementation, ne peuvent être que l'accessoire d'une mission comptable ; un cabinet d'expertise comptable ne peut réaliser de missions de droit des affaires pour des clients pour lesquels il n'assure pas une mission comptable,

. les activités en social (bulletins de paie) et conseil social qui sont réalisées à 100% auprès de clients pour lesquels la Société SODEX AUDIT assure en mission principale une mission comptable ; en conséquence, ces activités ne constituent pas une clientèle autonome.

- **apport à la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES AUDIT de la branche d'activité complète et autonome d'exercice de la profession de commissaire aux comptes** exploitée au sein de la Société scindée dans son établissement principal sis GUILHERAND-GRANGES (07500) – 68 Rue Marc Seguin.

114 - COMPTES SERVANT DE BASE A LA SCISSION

. . Le présent projet prévoit une scission par la Société SODEX AUDIT aux Sociétés SEGECO et SEGECO AUDIT RHONE ALPES sur la base des comptes annuels de la Société SODEX AUDIT arrêtés au 30 septembre 2015.

Les comptes de la Société SODEX AUDIT utilisés pour établir l'actif net apporté sont ceux arrêtés au 30 septembre 2015 et approuvés par l'Associé unique en date du 11 janvier 2016.

La Société SODEX AUDIT n'ayant pas, conformément aux dispositions légales, de Commissaire aux Comptes à la clôture dudit exercice, les desdits comptes n'ont pas été certifiés par un Commissaire aux Comptes.

Pour l'information des Associés, la Société SODEX AUDIT a établi, selon les mêmes méthodes et la même présentation que les derniers comptes annuels, un état comptable arrêté au 30 avril 2016 par le Président en date du 26 mai 2016, soit à une date antérieure de moins de trois mois à celle du présent projet.

Les comptes de la Société SEGECO utilisés pour établir les conditions de l'opération sont ceux arrêtés au 31 août 2015, arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 18 décembre 2015 et approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 29 janvier 2016.

Lesdits comptes ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes de la Société SEGECO dans son rapport en date du 13 janvier 2016.

Pour l'information des Actionnaires, la Société SEGECO a établi, selon les mêmes méthodes et la même présentation que les derniers comptes annuels, un état comptable arrêté au 30 avril 2016 par un Conseil d'Administration du 26 mai 2016, soit à une date antérieure de moins de trois mois à celle du présent projet.

Les comptes de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES utilisés pour établir les conditions de l'opération sont ceux arrêtés au 31 août 2015, arrêtés par le Président en date du 18 décembre 2015 et approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 29 janvier 2016.

Lesdits comptes ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES dans son rapport en date du 20 janvier 2016.

Pour l'information des Actionnaires, la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES a établi, selon les mêmes méthodes et la même présentation que les derniers comptes annuels, un état comptable arrêté au 30 avril 2016 par le Président en date du 23 mai 2016, soit à une date antérieure de moins de trois mois à celle du présent projet.

. Pour la valorisation des Sociétés et le calcul de la rémunération des apports (qui doivent être calculées en tenant compte de la valeur réelle des deux Sociétés et non pas des valeurs comptables), il est proposé de tenir compte des comptes arrêtés pour les Sociétés SEGECO et SEGECO AUDIT RHONE ALPES au 31 août 2015 et des comptes arrêtés au 30 septembre 2015 pour la Société SODEX AUDIT.

114- METHODES D'EVALUATION

114 a – Base de l'évaluation :

La valorisation est basée

- sur le bilan au 30 septembre 2015 pour la société SODEX AUDIT
- sur le bilan au 31 août 2015 pour la société SEGECO
- sur le bilan au 31 août 2015 pour la société SEGECO AUDIT RHONE ALPES.

114 b- Evaluation de la société SODEX AUDIT :

Méthode d'évaluation

Pour déterminer la valeur réelle des deux branches apportées (expertise-comptable [et assimilés] et commissariat aux comptes), nous avons établi la valeur nette comptable des deux branches apportées augmentée des plus-values latentes, à savoir la plus-value sur la clientèle :

. branche d'expertise comptable :

Valeur nette comptable : 557.710,19 €

Plus-value sur clientèle :

- . valeur clientèle : 702.119,49 € de chiffres d'affaires affectés d'un coefficient 1, donc 702.119,49 €
- . valeur nette comptable de la clientèle : 667.950 €
- . plus-value de 34.169,49 €

Valeur réelle de la branche d'expertise comptable : 591.879,68 €

. branche de commissariat aux comptes :

Valeur nette comptable : 38.073,54 €

Plus-value sur clientèle :

. valeur clientèle : 55.678 € (retraitement des honoraires selon la durée restante des mandats)

. valeur nette comptable de la clientèle : 35.000 €

. plus-value de 20.678 €

Valeur réelle de la branche de commissariat aux comptes : 58.751,54 €

. Valeur de l'action SODEX AUDIT pour la branche d'expertise comptable : 591.879,68 € / 190.000 actions = 3,1151 €

. Valeur de l'action SODEX AUDIT pour la branche de commissariat aux comptes : 58.751,54 € / 190.000 actions = 0,3092 €

Valeur unitaire obtenue

La valeur unitaire des titres composant le capital de la Société SODEX AUDIT est égal à ce prix total divisé par le nombre de titres (soit 190.000), **soit 3.4244 €** se répartissant de la façon suivante :

- Quote-part de la valeur des titres pour la branche expertise comptable : 3,1151
- Quote-part de la valeur des titres pour la branche commissariat aux comptes : 0,3092

comme le résume le tableau ci-dessous.

Branche d'activité	Expertise-comptable	Commissariat aux comptes	TOTAL
Valorisation globale de la branche	591 879,68	58 751,54	650 631,22
Nombre de titres	190 000	190 000	190 000
Valeur unitaire des titres SODEX AUDIT	3,1151	0,3092	3,4244

114 c- Evaluation de la société SEGECO

Méthode d'évaluation

La valeur d'une action SEGECO est calculée en prenant la moyenne de 2 méthodes : la méthode patrimoniale et la méthode d'actualisation des flux.

Détermination de la valeur en appliquant la méthode patrimoniale :

. montant des capitaux propres de la Société (soit 18.934.872 €) dans les comptes de l'exercice clos le 31 août 2015,

. majoré de la provision pour impôts comptabilisée lors de la fusion de la Société GESTION ET COMPTABILITE DE SAVOIE le 31 août 2011, soit 388.853 €,

. diminué d'un retraitement d'évènements particuliers liés à la facturation de la DSN et de la sous-traitance CABINET JEAN-JACQUES RICHARD, soit 435.496 €,

. majoré de la valeur de la clientèle égale à la production vendue affectée du coefficient 1 avec certains retraitements et ce, au 31 août 2015, soit : production vendue de 37.997.495 €, diminuée des commissions (90.069 €), des locations diverses (14.652 €), des remboursements de frais de déplacement (19.732 €) et des factures clients à émettre concernant la facturation de la DSN (576.114 €) et la sous-traitance CABINET JEAN-JACQUES RICHARD (77.130 €), soit 37.219.798 €,

. diminué des produits réalisés avec des sociétés du groupe, soit 44.758 €,

. minoré de la valeur comptable de la clientèle au 31 août 2015 (19.606.924 €),

. majoré de 19.091 € correspondant au gain sur la valeur des actions détenues par la Société SEGECO dans la Société INTER-ALLIANCE (valeur au 31/08/2015 : 111.720 € calculée avec la même méthode que celle utilisée présentement pour la valeur de l'action SEGECO - valeur d'acquisition en date du 11 juin 2014 : 92.629 €)

. soit **36.475.436 €** de valeur pour les 347.098 actions composant le capital de la Société au 31/08/2015

Détermination de la valeur en appliquant la méthode par actualisation de flux

montant des résultats d'exploitation (minoré du CICE [581.396 €] et des factures clients à émettre concernant la facturation de la DSN [576.114 €] et la sous-traitance CABINET JEAN-JACQUES RICHARD [77.130 €]), **multiplié par 6, et ce, au 31 août 2015**, soit $(6.642.435 € - 581.396 - 576.114 € - 77.130 €) \times 6 = 32.446.770 €$

. majoré de la trésorerie nette (y compris le compte courant de la Société SEGECO dans la Société SEGEPRO) et ce, au 31 août 2015 : 5.900.557 € de disponibilités + 3.201.076 € de VMP - 578.866 € de compte courant dû à SEGEPRO + 48.970 € d'intérêts compte courant d'associé SEGEPRO à recevoir — 4.805.679 € d'emprunts bancaires, soit 3.766.058 €,

. soit **36.212.828 €** de valeur pour les 347.098 actions composant le capital de la Société au 31/08/2015,

Détermination de la valeur en appliquant la moyenne des deux méthodes :

La moyenne des 2 méthodes est donnée dans le tableau ci-dessous

Méthode 1 : Valeur patrimoniale	36 475 436,00
Méthode 2 : Actualisation des flux	36 212 828,00
Moyenne	36 344 132,00
Nombre d'actions	347 098,00
Valeur unitaire de l'action	104,71
Diminution distribution de dividendes du 29 janvier 2016	-10,00
Valeur de l'action Segeco après AGO du 29 janvier 2016	94,71

En conséquence, la valeur d'une action SEGECO est fixée à **95,00 €**.

114 d- Evaluation de la société « SEGECO AUDIT RHÔNE ALPES » (SARA)

Méthode d'évaluation

La valeur d'une action « SEGECO AUDIT RHÔNE ALPES » est calculée en prenant la moyenne de 2 méthodes : la méthode patrimoniale et la méthode d'actualisation des flux.

Détermination de la valeur en appliquant la méthode patrimoniale :

. montant des capitaux propres de la Société (soit 2.541.032 €) dans les comptes de l'exercice clos le 31 août 2015,

. majoré de la provision nette pour impôts comptabilisée lors de la scission de la Société PIN & ASSOCIES et de la provision nette pour impôts comptabilisée lors de la fusion avec la Société FIALP AUDIT, soit 1.065.442 € au total,

. majoré de la valeur de la clientèle égale à la production vendue affectée du coefficient 1 avec certains retraitements et ce, au 31 août 2015, soit : production vendue de 2.375.756 €, diminuée des remboursements de frais de déplacement (51.371 €) et des refacturations de cotisations (8.829 €), soit 2.315.556 €,

. diminué des produits réalisés avec des sociétés du groupe, soit 94.600 €,

. minoré de la valeur comptable nette de la clientèle au 31 août 2015 (3.492.482 €),

. soit 2.334.948 € de valeur pour les 117.149 actions composant le capital au 31/08/2015

Détermination de la valeur en appliquant la méthode par actualisation de flux

. montant du résultat d'exploitation au 31 août 2015 multiplié par 6 calculé de la façon suivante : résultat d'exploitation égal à 875.602 € minoré de la reprise sur provisions pour immobilisations incorporelles d'un montant de 416.119 € et du CICE (19.356 €), soit 440.127 € multiplié par 6, soit 2.640.762 €,

. majoré de la trésorerie nette et ce, au 31 août 2015 (y compris le compte courant de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES dans la Société SEGEPRO) : 40.887 € de disponibilités + 94.000 € de compte courant + 2476 € d'intérêts de compte courant- 0 € d'emprunts bancaires, soit 137.363 €,

. soit 2.778.125 € de valeur pour les 117.149 actions composant le capital au 31/08/2015,

Détermination de la valeur en appliquant la moyenne des deux méthodes :

La moyenne des 2 méthodes est donnée dans le tableau ci-dessous

Méthode 1 : Valeur patrimoniale	2 334 948.00
Méthode 2 : Actualisation des flux	2 778 125.00
Moyenne	2 556 536.50
Nombre d'actions	117 149.00
Valeur unitaire de l'action	21.82
Diminution distribution de dividendes du 29 janvier 2016	-3.50
Valeur de l'action Sara après AGO du 29 janvier 2016	18.32
Valeur arrondi à	18.00

En conséquence, la valeur d'une action « SEGECO AUDIT RHÔNE ALPES » est fixée à **18,00 €**.

114 d- Conclusion : valeur retenue pour chaque société

Il ressort des méthodes retenues que la valeur respective des Sociétés SODEX AUDIT et SEGECO et SEGECO AUDIT RHÔNE-ALPES est de :

- SODEX AUDIT : 3,42 € par action
- SEGECO : 94,71 € par action
- SEGECO AUDIT RHÔNE-ALPES : 18,31 € par action

115- DETERMINATION DU RAPPORT D'ECHANGE par activité

Le rapport d'échange des droits sociaux est fixé, d'un commun accord entre les Sociétés soussignées, à :

Branche d'activité expertise comptable

Valeur unitaire de la branche expertise-comptable	3,1152
Valeur action SEGECO	95,00
Rapport d'échange	30,4956

Branche d'activité commissariat aux comptes

Valeur unitaire de la branche commissariat aux comptes	0,3092
Valeur action SEGECO	18,00
Rapport d'échange	58,21

116 - REMUNERATION DE L'APPORT-SCISSION DE LA BRANCHE EXPERSISE COMPTABLE ALA SOCIETE SEGECO :

116 a – Rémunération de l'apport fait à la société SEGECO (Branche expertise-comptable)

Valeur totale des biens et droits apportés

La valeur totale des biens et droits apportés au titre de la branche d'activité d'expertise-comptable à la Société SEGECO est estimée à **591.879,68 €** (557.710,19 € d'actif net

apporté et 34.169,49 € de plus-value sur clientèle) pour le calcul du rapport d'échange des droits sociaux, cette évaluation s'étant faite à la valeur réelle.

Valeur retenue de l'action SEGECO

Il résulte des évaluations effectuées que la valeur unitaire de l'action de la Société SEGECO ressort à 95 €.

Cette valeur est basée sur l'évaluation de la valeur globale de la Société SEGECO, cette évaluation s'étant faite à la valeur réelle.

Rémunération de l'apport

En rémunération de l'apport-scission fait à la Société SEGECO, il sera attribué aux actionnaires de la Société SOCIETE SODEX AUDIT, 6.230 actions d'une valeur nominale de 23 € chacune de la Société SEGECO à créer par cette dernière à titre d'augmentation de capital pour un montant total de 143.290 €.

Calcul du nombre d'actions SEGECO à créer : valeur réelle nette des apports (591.879,68 €) / valeur de l'action SEGECO (95 €) = 6.230,31 actions arrondies à 6.230 actions

Ces actions nouvelles, toutes entièrement libérées, seront réparties entre les actionnaires de la société scindée à raison de 1 action de la Société SEGECO pour 30,4966 actions de la Société SODEX AUDIT.

Les Associés de la Société SODEX AUDIT devront faire leur affaire personnelle de la négociation des éventuels rompus.

La rémunération ci-dessus convenue correspond à la parité de scission arrêtée forfaitairement et contradictoirement par le Président de la Société SODEX AUDIT et par le Conseil d'Administration de la Société SEGECO, en sorte qu'elle ne saurait être changée à moins d'un mutuel assentiment des assemblées générales extraordinaires des deux Sociétés qui seront appelées à statuer sur l'opération, au motif que la consistance ou l'importance du patrimoine de l'une ou de l'autre Société, ayant servi à établir cette parité, aurait été modifiée depuis la date de référence utilisée pour établir la consistance des éléments d'actif et de passif, étant rappelé notamment, qu'il a déjà été tenu compte de la distribution de dividendes décidée par l'Assemblée Générale Mixte de la Société SEGECO du 29 janvier 2016.

Les actions nouvelles à créer par la Société SEGECO seront soumises à toutes les dispositions statutaires de la Société SEGECO et porteront jouissance à compter du jour de la date de réalisation définitive de la scission.

Elles seront négociables dans les conditions prévues par la Loi.

116 b – Prime de scission (Branche expertise-comptable)

La différence entre la valeur comptable nette des biens et droits apportés, soit 557.710,19 € et la valeur nominale des actions qui seront créées par la Société SEGECO au titre de l'augmentation de capital susvisée, soit 143.290 €, est égale à 414.420,19 € et constituera une prime de scission, comme le résume le tableau ci-dessous :

Valeur de l'apport de la branche expertise-comptable	557 710,19
Augmentation de capital	143 290,00
Prime de scission	414 420,19

Cette prime de scission de 414.420,19 € sera inscrite au passif du bilan de la Société SEGECO et sur laquelle porteraient les droits de tous les Actionnaires, anciens et nouveaux, de la Société SEGECO.

De convention expresse, la réalisation définitive de la scission :

- vaudra autorisation pour le Conseil d'administration de la Société SEGECO de prélever sur le solde de ladite prime le montant de tous frais, charges et impôts consécutifs à la scission,
- vaudra autorisation pour l'Assemblée Générale Ordinaire à donner à la prime de scission toutes autres affectations autres que l'incorporation au capital.

étant précisé que ces autorisations devront être approuvées par les Assemblées Générales Extraordinaires des Associés de la Société SODEX AUDIT et des Actionnaires de la Société SEGECO qui statueront sur l'approbation de la scission.

117 – REMUNERATION DE LA BRANCHE COMMISSARIAT AUX COMPTES A LA SOCIETE SEGECO AUDIT RHÔNE-ALPES

117 a – Rémunération de l'apport fait à la société SARA (Branche commissaire aux comptes)

Valeur totale des biens et droits apportés

La valeur totale des biens et droits apportés au titre de la branche d'activité de commissariat aux comptes à la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES est estimée à **58.751,54 €** (38 073,54 € d'actif net apporté plus 20.687 € de plus-value sur clientèle) pour le calcul du rapport d'échange des droits sociaux, cette évaluation s'étant faite à la valeur réelle

ACTION SODEX pour branche CAC : 0,3092

Valeur unitaire retenue de l'action SEGECO AUDIT RHÔNE-ALPES

2.2. Il résulte des évaluations effectuées que la valeur unitaire de l'action de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES ressort à 18 €.

Cette valeur est basée sur l'évaluation de la valeur globale de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES, cette évaluation s'étant faite à la valeur réelle.

Rémunération de l'apport

En rémunération de l'apport-scission fait à la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES, il sera attribué aux actionnaires de la Société SOCIETE SODEX AUDIT, 3.264 actions d'une valeur nominale de 10 € chacune de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES à créer par cette dernière à titre d'augmentation de capital pour un montant total de 32.640 €.

Calcul du nombre d'actions SEGECO AUDIT RHONE ALPES à créer : valeur nette réelle des apports (58.751,54 €) / valeur de l'action SEGECO AUDIT RHONE ALPES (18 €) = 3.263,97 actions arrondies à 3.264 actions

Ces actions nouvelles, toutes entièrement libérées, seront réparties entre les actionnaires de la société scindée à raison de 1 action de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES pour 58,21 actions de la Société SODEX AUDIT.

Les Associés de la Société SODEX AUDIT devront faire leur affaire personnelle de la négociation des éventuels rompus.

La rémunération ci-dessus convenue correspond à la parité de scission arrêtée forfaitairement et contradictoirement par le Président de la Société SODEX AUDIT et par le Président de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES, en sorte qu'elle ne saurait être changée à moins d'un mutuel assentiment des assemblées générales extraordinaires des deux Sociétés qui seront appelées à statuer sur l'opération, au motif que la consistance ou l'importance du patrimoine de l'une ou de l'autre Société, ayant servi à établir cette parité, aurait été modifiée depuis la date de référence utilisée pour établir la consistance des éléments d'actif et de passif, étant rappelé notamment, qu'il a déjà été tenu compte de la distribution de dividendes décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES du 29 janvier 2016.

Les actions nouvelles à créer par la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES seront soumises à toutes les dispositions statutaires de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES et porteront jouissance à compter du jour de la date de réalisation définitive de la scission.

Elles seront négociables dans les conditions prévues par la Loi.

117 b – Prime de scission (Branche commissariat aux comptes)

La différence entre la valeur comptable nette des biens et droits apportés, soit 38.073,54 € et la valeur nominale des actions qui seront créées par la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES au titre de l'augmentation de capital susvisée, soit 32.640 €, est égale à 5.433,54 € et constituera une prime de scission, comme le résume le tableau ci-dessous :

Valeur de l'apport de la branche commissariat aux comptes	38 073,54
Augmentation de capital	32 640,00
Prime de scission	5 433,54

Cette prime de scission de 5.433,54 € sera inscrite au passif du bilan de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES et sur laquelle porteraient les droits de tous les Associés, anciens et nouveaux, de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES.

De convention expresse, la réalisation définitive de la scission :

- vaudra autorisation pour le Président de la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES de prélever sur le solde de ladite prime le montant de tous frais, charges et impôts consécutifs à la scission,
- vaudra autorisation pour l'Assemblée Générale Ordinaire à donner à la prime de scission toutes autres affectations autres que l'incorporation au capital.

étant précisé que ces autorisations devront être approuvées par les Assemblées Générales Extraordinaires des Associés des Sociétés SODEX AUDIT et Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES qui statueront sur l'approbation de la scission.

118 - PROPRIETE - JOUISSANCE

Les Sociétés SEGECO et SEGECO AUDIT RHONE ALPES seront propriétaire et auront la jouissance des biens et droits mobiliers à elles apportés par la Société SODEX AUDIT, à titre d'apport-scission, à compter du jour de la réalisation définitive de scission.

Jusqu'audit jour, la Société SODEX AUDIT continuera de gérer avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, l'ensemble de ses actifs. Toutefois, elle ne prendra aucun engagement important sans l'accord préalable de la société bénéficiaire intéressée.

De convention expresse, il est stipulé que toutes les opérations faites depuis le 1^{er} octobre 2015 et concernant les branches d'activité apportées, seront considérées comme l'ayant été, tant pour ce qui concerne l'actif que le passif, pour le compte et au profit des sociétés bénéficiaires.

Tous accroissements, tous droits et investissements nouveaux, tous risques et tous profits quelconques, et tous frais généraux, toutes charges et dépenses quelconques, afférents aux biens apportés incomberont aux Sociétés SEGECO et SEGECO AUDIT RHONE ALPES, lesdites Sociétés acceptant dès maintenant de prendre, au jour où la remise des biens leur en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 1^{er} octobre 2015.

A cet égard, Monsieur Jean-Loup ROGE, ès qualités, déclare que la Société SODEX AUDIT qu'il représente, n'a effectué depuis le 30 septembre 2015, date de l'arrêté des comptes retenue pour déterminer le rapport d'échange, et qu'elle n'effectuera, entre la date de signature des présentes et celle de la réalisation définitive des apports, aucune opération autre que les opérations de gestion courante.

En particulier, Jean-Loup ROGE, ès qualités, déclare que la Société SODEX AUDIT qu'il représente, n'a pris depuis le 30 septembre 2015 (et qu'il ne sera pris jusqu'à la réalisation définitive de la scission objet des présentes) aucune disposition de nature à entraîner une réalisation d'actif et qu'il n'a été procédé depuis ladite date du 30 septembre 2015 (et qu'il ne sera procédé jusqu'à la date de réalisation définitive de la scission) à aucune création de passif en dehors du passif commercial courant.

Il est également précisé que l'acquisition de la Société SODEX AUDIT par la Société SEGEPRO a fait l'objet d'une CONVENTION DE GARANTIE D'ACTIF ET DE PASSIF consentie le 11 janvier 2016 par Monsieur Patrick BOULAY. En conséquence, afin d'assurer le maintien de ladite CONVENTION DE GARANTIE D'ACTIF ET DE PASSIF, la présente scission de la SOCIETE SODEX AUDIT au profit des Sociétés SEGECO et SEGECO AUDIT RHONE ALPES, une fois définitivement réalisée, sera notifiée à Monsieur Patrick BOULAY par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

PARTIE II. NATURE ET EVALUATION DES APPORTS

21 – NATURE ET EVALUATION DE L'APPORT A LA SOCIETE « SEGECO » DE LA BRANCHE D'ACTIVITE D'EXPERTISE COMPTABLE

La Société SODEX AUDIT fait apport-scission, sous les garanties ordinaires et de droit et sous les conditions suspensives ci-après stipulées, à la Société SEGECO, de la toute propriété des biens suivants, compris parmi les éléments d'actif de la Société SODEX AUDIT tels qu'il existaient au 30 septembre 2015, et avec les résultats actif et passif des opérations faites entre le 1^{er} octobre 2015 et la date de réalisation définitive des apports dans la mesure où lesdites opérations concernent les biens apportés, étant précisé que lesdits apports ci-après énumérés concernent exclusivement la branche complète et autonome d'activité d'expertise comptable.

Conformément au règlement CRC 2004-01 du 4 mai 2004 et comme il est exposé ci-dessus, les éléments d'actif et de passif apportés à la Société SEGECO par la Société SODEX AUDIT seront transcrits pour leur valeur comptable dans les écritures de la Société bénéficiaire.

121 – Actif apporté

Le montant total de l'actif de la branche d'activité d'expertise comptable apportée par la Société SODEX AUDIT, dont la transmission à la Société « SEGECO » est prévue, est estimé à **972.441,36 €**.

DETAIL DE L'ACTIF APORTE	Valeur Brute	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable au 01/10/2015	Valeur d'apport au 01/10/2015
Logiciel	23 711,46	23 711,46	0,00	0,00
Droit de présentation de clientèle	174 600,00	0,00	174 600,00	174 600,00
Clientèle SODEX	493 350,00		493 350,00	493 350,00
Agencements et installations	20 440,38	12 837,09	7 603,29	7 603,29
Matériel de transport	11 216,22	11 216,22	0,00	0,00
Matériel de bureau et informatique	29 605,07	25 776,03	3 829,04	3 829,04
Mobilier	3 012,87	2 586,63	426,24	426,24
Mobilier Sodex	4 650,00	4 650,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	3 263,22		3 263,22	3 263,22
Créances clients	311 696,34	83 962,19	227 734,15	227 734,15
Créances tickets déjeuners	1 246,00		1 246,00	1 246,00
Etat Crédit formation	758,00		758,00	758,00
Etat réduction d'impôt mécénat	2 443,00		2 443,00	2 443,00
Etat Cice	30 954,00		30 954,00	30 954,00
Tva	10 900,34		10 900,34	10 900,34
Disponibilités	90,00		90,00	90,00
Charges constatées d'avance	15 244,08		15 244,08	15 244,08
TOTAL	1 137 180,98	164 739,62	972 441,36	972 441,36

Précision concernant les éléments incorporels

L'activité d'expertise comptable que la Société SODEX AUDIT exploite à GUILHERAND-GRANGES (07500) – 68 Rue Marc Seguin,

comprend :

- la clientèle,
- le bénéfice et la charge de tous traités, conventions et engagements conclus par la Société SODEX AUDIT, en vue de lui permettre l'exploitation de ladite branche,
- le droit au bail bénéficiant à la Société SODEX AUDIT pour la branche d'expertise comptable, dont :
 - le droit au bail commercial conclu le 2 juillet 2006, renouvelé le 30 juin 2015, pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} juillet 2015, entre la SCI FGDP et la Société SODEX AUDIT pour les locaux sis à GUILHERAND-GRANGES (07500) – 68 Rue Marc Seguin, à savoir : locaux à usage de bureaux d'une surface d'environ 380 m2 et 14 places de stationnement extérieur,
 - le droit à un contrat de location conclu le 17 février 2015 pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} mars 2015 entre la SCI SOIMAR – SOCIETE IMMOBILIERE ARDECHOISE et la Société SODEX AUDIT pour les locaux sis à GUILHERAND-GRANGES (07500) – 116 Rue Marc Seguin, à savoir : garage à usage de stockage d'archives d'une surface de 43,50 m2,
- tous droits de propriété industrielle, marques, brevets, logiciels et licences de logiciels pouvant appartenir ou bénéficier à la Société SODEX AUDIT pour la branche d'expertise comptable apportée,
- tous documents commerciaux, techniques, administratifs, comptables et financiers concernant directement ou indirectement l'exploitation de la branche d'expertise comptable apportée,
- et généralement tous les éléments ayant trait avec l'exploitation de la branche d'expertise comptable apportée.

122 - Passif apporté

La Société SEGECO prendra en charge et acquittera aux lieu et place de la Société SODEX AUDIT, le passif de cette dernière relatif à la branche d'activité d'expertise comptable tel que détaillé ci-dessous.

DETAIL DU PASSIF APORTE	Valeur nette comptable	Valeur d'apport au 1er septembre 2015
Provision pour risques	3 600,00	3 600,00
Emprunts bancaires	24 557,06	24 557,06
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 794,05	80 794,05
Personnel rémunérationsc dûes	33 572,73	33 572,73
Personnel provision pour congés à payer	40 399,97	40 399,97
Organismes sociaux	51 357,43	51 357,43
Etat Is	2 163,31	2 163,31
Etat Tva	58 553,59	58 553,59
Etat charges à payer	5 352,27	5 352,27
Compte courant P. BOULAY	13 743,58	13 743,58
Produits constatés d'avance	75 672,00	75 672,00
Découverts bancaires	24 458,91	24 458,91
Intérêts bancaires dus	506,27	506,27
TOTAL	414 731,17	414 731,17

La Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES prendra en charge et acquittera aux lieux et places de la Société « SODEX AUDIT » la totalité du passif de celle-ci, ci-dessus indiqué.

Actif net apporté

DETAIL DE L'APPORT NET	MONTANT
Total de l'actif apport	972 441,36
Total du passif pris en charge	414 731,17
TOTAL APPORT NET	557 710,19

22 – NATURE ET EVALUATION DE L'APPORT A LA SOCIETE « SEGECO AUDIT RHÔNE-ALPES » DE LA BRANCHE D'ACTIVITE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

La Société SODEX AUDIT fait apport-scission, sous les garanties ordinaires et de droit et sous les conditions suspensives ci-après stipulées, à la Société SEGECO, de la toute propriété des biens suivants, compris parmi les éléments d'actif de la Société SODEX AUDIT tels qu'il existaient au 30 septembre 2015, et avec les résultats actif et passif des opérations faites entre le 1^{er} octobre 2015 et la date de réalisation définitive des apports dans la mesure où lesdites opérations concernent les biens apportés, étant précisé que lesdits apports ci-après énumérés concernent exclusivement la branche complète et autonome d'activité d'expertise comptable.

Conformément au règlement CRC 2004-01 du 4 mai 2004 et comme il est exposé ci-dessus, les éléments d'actif et de passif apportés à la Société SEGECO par la Société SODEX AUDIT seront transcrits pour leur valeur comptable dans les écritures de la Société bénéficiaire.

121 – Actif apporté

Le montant total de l'actif de la branche d'activité de commissariat aux comptes apportée par la Société SODEX AUDIT, dont la transmission à la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES est prévue, est estimé à **64.474,09 €**.

DETAIL DE L'ACTIF APORTE	Valeur Brute	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable au 01/10/2015	Valeur d'apport au 01/10/2015
Clientèle Cac	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
Matériel de bureau et informatique	527,26	516,02	11,24	11,24
Dépôts et cautionnements	106,41	0,00	106,41	106,41
Créances clients et comptes rattachés	22 549,99		22 549,99	22 549,99
Etat Cice	3 952,00	0,00	3 952,00	3 952,00
Tva	1 471,45	0,00	1 471,45	1 471,45
Charges constatées d'avance	1 383,00	0,00	1 383,00	1 383,00
TOTAL	64 990,11	516,02	64 474,09	64 474,09

Précision concernant les éléments incorporels

L'activité de commissariat aux comptes que la Société SODEX AUDIT exploite à GUILHERAND-GRANGES (07500) – 68 Rue Marc Seguin,

comprend :

- la clientèle,
- le bénéfice et la charge de tous traités, conventions et engagements conclus par la Société SODEX AUDIT, en vue de lui permettre l'exploitation de ladite branche, notamment des mandats de commissaire aux comptes titulaire et suppléant qui lui ont été confiés, mandats listés en ANNEXE 4 et ANNEXE 4 BIS ; ces mandats constituent un ensemble de mandats de commissaire détenus par la Société SODEX AUDIT,
- la promesse de sous-location commerciale pour les locaux utilisés à ce jour pour la branche d'activité de commissariat aux comptes, à savoir :

La Société SEGECO, représentée par Monsieur Francis BERTHON, promet de consentir à la Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES, représentée par Monsieur Jean-Loup ROGE, une sous-location commerciale pour une partie des locaux sis GUILHERAND-GRANGES (07500) – 68 Rue Marc Seguin et ce, en vertu des droits qu'elle tient d'un bail commercial renouvelé le 30 juin 2015 et de la présente scission ; il est précisé que par déclaration préalable aux présentes, la SCI FGDP, propriétaire desdits locaux, a donné son accord express à ladite sous-location,

- tous droits de propriété industrielle, marques, brevets, logiciels et licences de logiciels pouvant appartenir ou bénéficier à la Société SODEX AUDIT pour la branche d'activité de commissariat aux comptes apportée,

- tous documents commerciaux, techniques, administratifs, comptables et financiers concernant directement ou indirectement l'exploitation de la branche d'activité de commissariat aux comptes apportée,
- et généralement tous les éléments ayant trait avec l'exploitation de la branche d'activité de commissariat aux comptes.

122 - Passif apporté

La Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES prendra en charge et acquittera aux lieu et place de la Société SODEX AUDIT, le passif de cette dernière relatif à la branche d'activité de commissariat aux comptes tel que détaillé ci-dessous.

DETAIL DU PASSIF APORTE ▼	Valeur nette comptable ▼	Valeur d'apport au 1er septembre 201 ▼
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 045,96	2 045,96
Personnel rémunérationsc dûes	2 357,42	2 357,42
Personnel provision pour congés à payer	5 307,56	5 307,56
Organismes sociaux	4 125,61	4 125,61
Etat Is	303,69	303,69
Etat Tva	8 004,33	8 004,33
Etat charges à payer	751,35	751,35
Découverts bancaires	3 433,56	3 433,56
Intérêts bancaires dus	71,07	71,07
TOTAL	26 400,55	26 400,55

La Société SEGECO AUDIT RHONE ALPES prendra en charge et acquittera aux lieux et places de la Société « SODEX AUDIT » la totalité du passif de celle-ci, ci-dessus indiqué.

Actif net apporté

DETAIL DE L'APPORT NET ▼	MONTANT ▼
Total de l'actif apport	64 474,09
Total du passif pris en charge	26 400,55
TOTAL APPORT NET	38 073,54

PARTIE III. DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

Les diligences que nous avons effectuées ont porté sur les points suivants

31- CONTROLE DE LA REALITE DES APPORTS ET DE L'EXHAUSTIVITE DES PASSIFS TRANSMIS A LA SOCIETE

Les apports décrits ci-dessus sont conformes au bilan du 30/09/2015 approuvés par l'associé unique en date du 11 janvier 2016. La Société SODEX AUDIT n'ayant pas, conformément aux dispositions légales, de Commissaire aux Comptes à la clôture dudit exercice, les desdits comptes n'ont pas été certifiés par un Commissaire aux Comptes.

Concernant le passif apporté, il est à noter que les droits des salariés aux indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes au 30 septembre 2015.

32- ANALYSE DES VALEURS INDIVIDUELLES PROPOSEES DANS LE TRAITE DE SCISSION :

Comme indiqué supra, il a été fait application des dispositions du règlement CRC n°2004-01 du 4 mai 2004 d'une part, et de l'instruction fiscale 4 I-1-05 du 30 décembre 2005 d'autre part, qui permettent, dans une telle situation, de réaliser les apports aux valeurs nettes comptables.

Les éléments d'actif et de passif apportés sont de ce fait évalués à leurs valeurs nettes comptables, tels qu'elles figurent dans les comptes de la société « SODEX AUDIT », arrêtés au 30 septembre 2015.

Cette évaluation n'entraîne aucune conséquence défavorable à l'égard de quiconque.

33 - EXAMEN DU RESULTAT DES ACTIVITES APPORTEES PENDANT LA PERIODE DE RETROACTIVITE

La situation comptable établie au 30 avril 2016, selon les, selon les mêmes méthodes et la même présentation que les exercices précédents fait apparaître un résultat bénéficiaire . La valeur nette des apports ne devrait donc pas être diminuée par le résultat des activités apportées pendant la période intercalaire.

34- VERIFICATION, JUSQU'A LA DATE DE CE RAPPORT, DE L'ABSENCE DE FAITS OU D'EVENEMENTS SUSCEPTIBLES DE REMETTRE EN CAUSE LA VALEUR DES APPORTS

Nous nous sommes assurés qu'aucun fait ou évènement susceptible de remettre en cause la valeur globale des apports n'est intervenu jusqu'à la date du présent rapport.

CONCLUSION

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que la valeur des apports s'élevant à

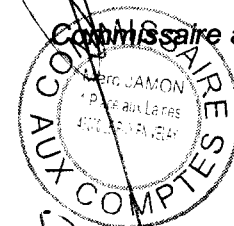
- **557 710,19 €** pour la branche expertise comptable n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la société SEGECO (société bénéficiaire), majorée de la prime d'émission .
- **38 073,54 €** pour la branche commissariat aux comptes n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la société « SEGECO AUDIT RHÔNE-ALPES » (société bénéficiaire), majorée de la prime d'émission .

Fait à **LE PUY-EN-VELAY**

Le 17 juillet 2016

Marc JAMON

Commissaire aux comptes



ANNEXES

- *ANNEXE 1 : Copie de l'ordonnance de nomination en date du 25 mai 2016.*
- *ANNEXE 2 : Bilan de la société SODEX AUDIT au 30/09/2015*
- *ANNEXE 3 : Bilan de la société SEGECO au 31/08/2015.*
- *ANNEXE 4 : Bilan de la société SEGECO AUDIT RHÔNE-ALPES au 31/08/2015.*



REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY EN VELAY

ORDONNANCE

Nous, René JEANNENOT, président du tribunal de commerce du Puy En Velay,

Vu la requête conjointe qui précède et les moyens exposés par :

La SA SEGECO - SOCIETE D'EXPERTISE ET DE GESTION COMPTABLE 12 avenue De
Coubon Zone Industrielle 43700 BRIVES-CHARENSAC RCS Le Puy en Velay 587 350 273

La SAS SODEX AUDIT, 68 rue Marc Seguin 07500 GUILHERAND-GRANGES (07500)
RCS Aubenas 491 034 286,

La SAS SEGECO AUDIT RHONE-ALPES, 170 Boulevard de Stalingrad LYON (69006)
RCS Lyon 429 084 502,

Vu les articles L.236-10, L.236-22 et R.236-6 du Code de Commerce,

DESIGNONS en qualité de commissaire à la scission à intervenir entre la SA SEGECO -
SOCIETE D'EXPERTISE ET DE GESTION COMPTABLE, la SEGECO AUDIT RHONE-
ALPES 170 boulevard de Stalingrad 69006 LYON, sociétés bénéficiaires et la SODEX
AUDIT 68 Marc Seguin 07500 GUILHERAND-GRANGES, société scindée,

La SAS HERMITAGE AUDIT
1 place Aux Laines 43000 LE PUY-EN-VELAY

inscrite sur la liste prévue à l'article L. 822-1 du code de commerce,

DIONS que la mission du commissaire à la scission sera :

D'une part, conformément aux articles L236-10, L236-16 et R236-6 du code de
commerce d'établir un rapport écrit sur les modalités de la scission à intervenir entre les
sociétés SEGECO - SOCIETE D'EXPERTISE ET DE GESTION COMPTABLE,
SEGECO AUDIT RHONE-ALPES, sociétés bénéficiaires et SODEX AUDIT, société
scindée ;

D'autre part, conformément à l'article L225-147 du code de commerce, d'apprécier la
valeur des apports en nature devant être effectués à titre de scission aux sociétés SEGECO
- SOCIETE D'EXPERTISE ET DE GESTION COMPTABLE, SEGECO AUDIT
RHONE-ALPES par la société SODEX AUDIT, société scindée ;

DIONS qu'il incombera aux assujettis de faire procéder au dépôt de la présente ordonnance
en annexe de leur dossier au registre du commerce et des sociétés en saisissant chacun des
greffes concernés et que s'agissant du dépôt de la présente au dossier de la société SEGECO -

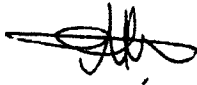
2016OP00330

SOCIETE D'EXPERTISE ET DE GESTION COMPTABLE le greffier de ce tribunal y
procèdera d'office sans autre formalité,

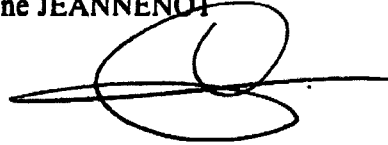
LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif
en vigueur, à la charge de la requérante ;

Fait à Le Puy En Velay, le 25/05/2016

Le Commis-greffier,
Margaux BARRIERE



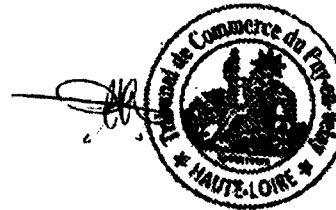
Le président du tribunal de commerce
René JEANNENOT



Frais de greffe de la présente ordonnance : 35.59 € TTC (24.74 € HT - 4.95 € TVA - 5.9 € débours)



Pour expédition certifiée conforme à la minute déposée au greffe



BILAN - ACTIF

SAS SODEX AUDIT

Du 01/10/2014 au 30/09/2015

ACTIF

	Valeurs nettes au 30/09/15	Valeurs nettes au 30/09/14	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	702 950	702 950		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	11 870	9 744	2 126	22
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 370	1 496	1 874	125
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	718 189	714 190	4 000	1
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	145 663	154 877	-9 215	-6
Clients douteux, litigieux (3)	107 008	103 689	3 319	3
Provisions pour dépréciations des clients	-83 962	-86 696	2 734	3
Clients Factures à établir (3)	81 769	98 076	-16 307	-17
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	50 479	39 888	10 591	27
Autres créances (3)	50		50	
Débiteurs divers (3)	1 246	1 014	232	23
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	90	876	-786	-90
Charges constatées d'avance(3)	16 627	14 913	1 714	11
TOTAL ACTIF CIRCULANT	318 970	326 637	-7 667	-2
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 037 159	1 040 826	-3 667	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SAS SODEX AUDIT

Du 01/10/2014 au 30/09/2015

PASSIF	Valeurs au 30/09/15	Valeurs au 30/09/14	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 190 000)	190 000	190 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	19 000	19 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	353 458	323 033	30 425	9
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	33 325	30 425	2 900	10
SITUATION NETTE	595 784	562 459	33 325	6
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	595 784	562 458	33 325	6
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	3 600		3 600	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	3 600		3 600	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit	53 027	84 541	-31 515	-37
Emprunts et dettes financières diverses(3)	13 744	23 004	-9 260	-40
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	80 178	68 433	11 745	17
Fournisseurs, factures non parvenues	2 712	3 669	-957	-26
Dettes fiscales et sociales	212 249	230 309	-18 060	-8
Dettes sur immob et comptes rattachés				
Autres dettes	194	3 583	-3 389	-95
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	75 672	64 829	10 843	17
TOTAL DETTES	437 775	478 368	-40 593	-8
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 037 159	1 040 826	-3 667	
(1) Dont à plus d'un an	9 289	18 501		
(1) Dont à moins d'un an	428 486	459 867		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques	27 892	50 688		
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS SODEX AUDIT

Du 01/10/2014 au 30/09/2015

	Valeur au 30/09/15	% CA	Valeur au 30/09/14	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	800 683	100	768 612	100	32 071	4
Montant net du chiffre d'affaires	800 683	100	768 612	100	32 071	4
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	15 928	2	8 905	1	7 023	79
Autres produits	28		28		-1	-3
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	816 640	102	777 546	101	39 094	5
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	159 208	20	151 971	20	7 237	5
Impôts, taxes et versements assimilés	8 565	1	7 741	1	824	11
Salaires et traitements	425 111	53	399 398	52	25 713	6
Charges sociales	156 353	20	152 592	20	3 762	2
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	6 054	1	5 307	1	747	14
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	8 119	1			8 119	
Dotations aux provisions						
Autres charges	15 718	2	4 884	1	10 834	222
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	779 128	97	721 892	94	57 236	8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	37 511	5	55 654	7	-18 142	-33
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS SODEX AUDIT

Du 01/10/2014 au 30/09/2015

	Valeur au 30/09/15	% CA	Valeur au 30/09/14	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
D'autres valeurs mob. créances d'actif immo.(3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	50				50	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	50				50	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	952		1 646		-694	-42
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	952		1 646		-694	-42
RÉSULTAT FINANCIER	-902		-1 646		744	45
RÉSULTAT COURANT avant impôts	36 609	5	54 008	7	-17 399	-32
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréc., transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			23 820	3	-23 820	-100
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	3 600				3 600	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 600		23 820	3	-20 220	-85
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 600		-23 820	-3	20 220	85
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-316		-237		-79	-33
TOTAL DES PRODUITS	816 689	102	777 546	101	39 143	5
TOTAL DES CHARGES	783 364	98	747 121	97	36 243	5
Bénéfice ou Perte	33 325	4	30 425	4	2 900	10

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2015 - 12			Exercice N 31/03/2014 - 1
		Brut	Amortissements et dépréciations (à soustraire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 104 636	1 062 129	42 508	9 7
	Fonds commercial (1)	19 618 924		19 618 924	17 674 3
	Autres immobilisations incorporelles	11 000	4 852	6 148	6 7
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques Matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	12 098 120	8 381 647	3 716 473	3 962 4
	Immobilisations en cours	264 301		264 301	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	431 085	139 337	291 748	92 9
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 090		2 090	2 0
	Prêts	200		200	2
	Autres immobilisations financières	735 816	2 864	732 952	683 8
	TOTAL II	34 266 173	9 590 828	24 675 345	22 432 4
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS				
	Matières premières, approvisionnements	48 993		48 993	57 4
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	5 300		5 300	5 0
	CRÉANCES (3)				
	Clients et Comptes rattachés	9 129 190	1 475 337	7 653 852	7 063 9
	Autres créances	1 345 952	1 164	1 344 788	2 946 1
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	3 201 076		3 201 076	4 952 1
	Disponibilités	5 900 491		5 900 491	7 937 4
	Charges constatées d'avance (3)	306 230		306 230	305 2
	TOTAL III	19 937 232	1 476 501	18 460 730	23 267 3
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)				

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2015 (1)	Exercice N-1 31/08/2014
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 983 254)	7 983 254	8 951 7
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 470 496	6 365 5
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	895 178	882 5
	Réserves statutaires ou contractuelles	0-	
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 368 201	2 633 5
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	4 156 990	4 661 5
CAPITAUX PROPRES	Subventions d'investissement	2 557	3 8
	Provisions réglementées	28 196	48 8
TOTAL I		18 934 872	23 548 6
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL II			
PROVISIONS	Provisions pour risques	161 225	209 6
	Provisions pour charges	390 307	390 3
TOTAL III		551 532	599 9
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 805 679	4 479 5
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	876 412	3 7
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 434 258	1 472 7
	Dettes fiscales et sociales	7 452 203	7 836 4
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	269 684	
	Autres dettes	183 348	152 6
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	7 628 087	7 607 7
	TOTAL IV	23 649 671	21 552 4
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)			

(1) Dont à moins d'un an

21 006 886

18 750 7

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2015 12			Exercice 31/08/2014
	France	Exportation	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	38 686		38 686	15
Production vendue de Biens	8 306		8 306	9
Production vendue de Services	37 950 503		37 950 503	37 721
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	37 997 495		37 997 495	37 746
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 063 363	2 291
Autres produits			5 209	2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			40 066 066	40 040
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises			7 260	3
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			111 379	119
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			8 409	12
Autres achats et charges externes *			11 777 003	10 709
Impôts, taxes et versements assimilés			1 473 948	1 376
Salaires et traitements			12 742 668	12 722
Charges sociales			5 470 915	5 703
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 104 987	1 067
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			519 245	497
Dotations aux provisions				
Autres charges			207 817	433
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			33 423 631	32 643
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			6 642 435	7 396
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2015	Exercice N-1 31/08/2014
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)	20	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	55 996	54
Autres intérêts et produits assimilés (3)	139 190	175
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	108	17
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	195 313	247
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	65 585	57
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	65 585	57
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	129 728	190
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	6 772 164	7 586
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 176	11
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 231 505	637
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	99 682	22
TOTAL VII	1 342 363	670
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	329 556	153
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	798 384	272
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	31 251	73
TOTAL VIII	1 159 191	499
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	183 172	170
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	811 995	891
Impôts sur les bénéfices (X)	1 956 351	2 204

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2015 12			Exercice N-1 31/08/2014 11
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	40 780	40 780		7 8
	Fonds commercial (1)	3 492 482		3 492 482	3 047 2
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques Matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	20 802	20 204	598	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	1 718	672	1 046	1 0
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 150		1 150	1 1
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL II	3 556 931	61 656	3 495 275	3 057 2
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS				
	Matières premières, approvisionnements	405-		405-	2
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	10 000		10 000	50 3
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				9
	CRÉANCES (3)				
	Clients et Comptes rattachés	608 519	41 200	567 319	357 7
	Autres créances	223 710	336	223 374	620 1
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
Comptes de Régularisation	Disponibilités	40 887		40 887	155 7
	Charges constatées d'avance (3)	15 896		15 896	26 5
	TOTAL III	898 607	41 536	857 071	1 211 6
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	4 257		4 257	4 2
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)					

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2015 12	Exercice N 31/08/2014
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 171 490)	1 171 490	1 171 4
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	791 339	791 3
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	117 149	94 9
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	18 955	
	Report à nouveau		271 9
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	442 099	769 9
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL I		2 541 032	2 555 8
AUTRES FOND PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL II			
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	1 078 213	939 5
TOTAL III		1 078 213	939 5
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	111 946	232 1
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 952	138 7
	Dettes fiscales et sociales	383 881	368 0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7 580	1
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		38 8
	TOTAL IV	737 359	777 8
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)			

(1) Dont à moins d'un an

737 359

777 8

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N° 31/08/2019 12			Exercice
	France	Exportation	Total	31/08/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens				
Production vendue de Services	2 375 756		2 375 756	2 187
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 375 756		2 375 756	2 187
Production stockée			40 314	50
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			456 193	783
Autres produits			3	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			2 791 637	3 021
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			218	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			655	
Autres achats et charges externes *			869 976	728
Impôts, taxes et versements assimilés			48 845	52
Salaires et traitements			683 703	699
Charges sociales			297 418	310
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 856	10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 363	11
Dotations aux provisions				
Autres charges			3 002	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			1 916 036	1 814
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			875 602	1 207
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2015	Exercice 31/08/2014
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)	20	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	2 476	4
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	2 495	4
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI		
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 495	4
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS ((I-II+III-IV+V-VI))	878 097	1 211
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		67
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
TOTAL VII		67
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII		3
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		64
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	19 592	22
Impôts sur les bénéfices (X)	416 406	483

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées